

La Municipalité en bref

Mesdames et Messieurs,

Voici deux informations relatives à la Ville de Vevey susceptibles de vous intéresser.

La fontaine du Sauveur a retrouvé son obélisque

Erigée il y a 200 ans tout juste dans la rue du Lac à Vevey, la fontaine du Sauveur est un monument coiffé d'un obélisque imposant, haut de 4,6 mètres. Présentant des fissures et une légère déviation par rapport à son axe, l'ancien obélisque a été démonté l'été dernier. Privée de son monolithe un an durant, la Fontaine du Sauveur a retrouvé, il y a quelques jours, un obélisque tout neuf, extrait en une seule pièce d'une carrière de la région de Hainaut (Belgique). Ce monolithe de calcaire de 3,6 tonnes a ensuite été taillé en Suisse avant d'être solidement arrimé au socle de la fontaine. L'an dernier, la Ville de Vevey a conduit des travaux de restauration urgents sur trois fontaines historiques et emblématiques de la commune, toutes érigées au XIXe siècle : les bassins de la fontaine du Sauveur, de la fontaine du Conseil (rue du Conseil) et de la fontaine de l'Horloge (rue du d'Italie) ont ainsi tous bénéficié d'une cure de jouvence nécessaire.

Grand succès pour la phase de test du fitness urbain au Jardin du Rivage

Des appareils de fitness libres d'accès et destinés à tous les publics ont été installés au début du printemps dernier au Jardin du Rivage à Vevey, le temps d'une phase de test. Ces quatre modules destinés à s'adonner à la pratique du sport en plein air ont connu un grand succès : six semaines durant, 7530 utilisateurs ont pris la peine de manifester leur opinion au moyen du boîtier électronique à disposition, et 81% d'entre eux se sont dit favorables à l'installation d'un parc de dix appareils de ce type à Vevey. Il s'agit d'un taux de satisfaction particulièrement élevé, souligne la société qui conduit ce type de tests dans toute la Suisse. A relever que les machines (un marcheur, un gouvernail, un masseur lombaire et un manège) n'ont pas subi de déprédations ni généré d'accidents durant leur séjour au Jardin du Rivage. Les services de la Ville concernés réfléchissent désormais à répondre de la meilleure façon possible à la forte demande de la population veveysanne, d'autant plus que le Canton peut subventionner ce type d'installations jusqu'à 25% du coût total.

CIVIS
CIVIUM COMMODO
URBIS PATRIAE ORNAMENTO
—
MDCCCXVII

RUE DU LAC

